

## Bulletin d'histoire politique

### Présentation

Martin Petitclerc



Volume 14, numéro 2, hiver 2006

Culture démocratique et aspirations populaires au XIXe siècle : la vie démocratique au quotidien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054430ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054430ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Petitclerc, M. (2006). Présentation. *Bulletin d'histoire politique*, 14(2), 7–17.  
<https://doi.org/10.7202/1054430ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Dossier thématique  
Culture démocratique et  
aspirations populaires au XIX<sup>e</sup> siècle

## Présentation<sup>I</sup>

MARTIN PETITCLERC

*Chercheur postdoctoral (CRSH)*

*Centre Interuniversitaire d'Études Québécoises (UQTR)*

The « people » were beginning to rule themselves, and this phenomenon, more than the declarations published earlier in the Patriot press or the blood later spilled on the field of battle, is what made 1837 truly a revolutionary year.

ALLAN GREER, *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, TORONTO, UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1993, p. 219.

L'histoire a traditionnellement fait le récit du développement du système démocratique canadien à partir des actions et des idées des « grands hommes ». Les Conférences Lafontaine-Baldwin, qui ont fait l'objet d'une publication récente, nous rappellent que cette tradition « whig » est toujours bien vivante. Dans son introduction à l'ouvrage, le directeur de l'Institut du Dominion Rudyard Griffiths propose de mettre en lumière les fondements de la culture démocratique canadienne en insistant sur la contribution de « deux grands héros », Louis-Hyppolite Lafontaine et Robert Baldwin. Il s'en prend alors directement à une autre « version de l'histoire » qui a adopté un regard beaucoup moins complaisant à l'égard des grands hommes politiques du XIX<sup>e</sup> siècle :

Nous avons fini par croire que nos institutions et nos valeurs démocratiques sont le résultat d'un pur exercice de pragmatisme, d'une série de marchandages de pouvoirs entre le Canada français et le Canada anglais, entre Albion et ses colonies. Selon cette version de l'histoire, la naissance de la démocratie canadienne ne serait pas le fruit

d'une vision audacieuse ni d'un leadership charismatique ; elle serait la conséquence accessoire de la quête du profit chez l'élite coloniale qui, par le biais de cette union politique, avait trouvé le moyen de satisfaire ses ambitions égoïstes. Or, cette idée reçue voulant que l'opportunisme et l'intérêt personnel aient défini l'évolution du Canada dans son passage de l'état d'oligarchie coloniale à celui de communauté démocratique est néfaste pour notre mémoire collective ainsi que pour le discours civique actuel<sup>2</sup>.

Reconnaissons que Griffiths n'a pas tort lorsqu'il évoque le regard très critique posé sur les grands hommes politiques par certains travaux historiques récents. Par exemple, Peter Russel a critiqué en 1992 la dimension profondément élitiste du pacte confédératif qui, ne l'oublions pas, n'a jamais donné lieu à la reconnaissance politique, fondamentale en démocratie, du principe de la souveraineté populaire<sup>3</sup>. Quelques années plus tard, au Québec, Stéphane Kelly a aussi évoqué les carrières politiques des Parent, Lafontaine et Cartier comme étant celles de « parvenus », délaissant leurs convictions républicaines de jeunesse pour mieux se hisser dans les faveurs d'un régime monarchique autoritaire et corrompu, renforcé par l'Acte confédératif de 1867<sup>4</sup>. Au-delà du système politique et de ses acteurs, les historiens ont également insisté sur les structures sociales qui auraient été incompatibles, en quelque sorte, avec le développement d'une société réellement démocratique. Dès 1937, dans un ouvrage pionnier, Stanley B. Ryerson affirmait que « le gouvernement responsable, principale demande du mouvement des Réformistes canadiens, n'était au départ qu'un moyen d'arriver au but : briser les chaînes féodales et coloniales afin de permettre le développement économique et industriel du Canada »<sup>5</sup>. Dans une perspective un peu différente, Ian McKay a quant à lui suggéré d'aborder l'échec des rébellions, et la révolution libérale autoritaire qui a suivi, comme une contrainte politique qui limite la démocratisation de la société canadienne<sup>6</sup>. Finalement, Lykke de la Cour, Cecilia Morgan et Mariana Valverde ont bien montré comment le développement d'un État libéral a été étroitement lié à une certaine conception de la place respective des hommes et des femmes dans l'espace public<sup>7</sup>. Tous ces travaux, parmi d'autres<sup>8</sup>, invalident clairement l'idée que l'on puisse s'en remettre à une simple version *whig* de l'histoire célébrant les idéaux démocratiques des « grands hommes ».

Pourtant une question fondamentale demeure : malgré un système politique élitiste qui s'est toujours passé du principe fondateur de la souveraineté populaire, malgré un système économique industriel n'ayant qu'une vision instrumentale de la liberté des travailleurs, malgré un ordre libéral fondé sur une conception de l'individu qui mine toute idée de solidarité et malgré un

espace public défini en excluant explicitement les femmes, on reste surpris que la démocratie, même imparfaite, ait finalement réussi à s'imposer à notre système politique. Nous suggérons donc de voir dans les nombreux obstacles à la démocratisation de la société canadienne, non seulement un effet de la puissance ou du « génie de conservation » des élites, mais également un indice de la profondeur et de la persistance des aspirations démocratiques au sein de la population. C'est ainsi que les historiens, nous semble-t-il, peuvent contribuer réellement au débat actuel sur le malaise civique qui touche l'ensemble des sociétés démocratiques occidentales. Après tout, peut-on réellement croire que les forces vives de la société civile actuelle se reconnaîtraient dans ces membres de l'élite qui avaient, n'en déplaise à Griffiths, une vision profondément instrumentale de la démocratie ? Est-il vraiment nécessaire de rappeler que très peu de ceux-ci ont alors été émus par le fait que la Constitution de 1867, l'acte fondateur de la démocratie canadienne moderne, n'ait même pas fait l'objet d'une consultation populaire ?

Bien sûr, il est primordial de connaître la forte tradition politique démocratique et civique qui, après avoir inspiré les Rébellions et le libéralisme radical du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a rapidement décliné au Québec au profit du nationalisme culturel de la Survivance<sup>9</sup>. Mais il faut nécessairement creuser au-delà de cette culture civique bourgeoise qui a souvent attribué, c'est un euphémisme, une place ambiguë aux classes populaires dans la société démocratique à construire. Comme l'a bien montré Joseph Yvon Thériault, ce libéralisme civique s'est rabattu sur une conception abstraite du peuple, rendant impossible de penser non seulement le lien social, mais toute possibilité d'un devenir collectif qui puisse relever de « l'intention ». Dans ce contexte, Thériault a sans doute raison d'en appeler à une réévaluation de la contribution du nationalisme culturel de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la formulation du projet politique du Québec français en Amérique. Mais finalement, si cette proposition d'une histoire « effective » de la démocratie est stimulante, elle est limitée par les frontières d'une histoire intellectuelle qui laisse peu de place à une éventuelle contribution populaire. En affirmant que « le peuple n'est rien d'autre que la trace laissée par la question du peuple », Thériault tend ainsi à assimiler les classes populaires aux différentes représentations présentes dans l'espace public bourgeois, que ce soit le « peuple d'individus » des élites libérales ou le « peuple d'héritage » des élites culturelles<sup>10</sup>.

À notre avis, l'histoire de la démocratie ne peut pas faire l'économie d'une prise en compte sérieuse de la culture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle. Or, ici, un énorme champ de recherche est encore en friche. . . L'historiographie souffre grandement, dans le Québec francophone surtout, du peu d'intérêt accordé

par les historiens du mouvement ouvrier à la culture<sup>11</sup>. Loin de « surgir » mécaniquement des affrontements de classes au sein de l'entreprise capitaliste, la culture d'entraide populaire au XIX<sup>e</sup> siècle semble prendre racine, d'abord et avant tout, au sein de la communauté<sup>12</sup>. Entre les charivaris du début du siècle et les syndicats ouvriers de la fin du XIX<sup>e</sup>, en passant par les multiples formes d'associationnisme, de stratégies quotidiennes de survie et de résistances à l'acculturation religieuse et bourgeoise, il y a des signes évidents de profondes aspirations populaires qui, si elles étaient prises en compte et mises en relation dans une interprétation englobante, modifieraient en profondeur notre compréhension de l'histoire de la société québécoise. Nous sommes ainsi convaincus que nous pourrions retrouver une culture civique populaire qui n'a pas attendu le développement de la culture de masse, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour s'épanouir<sup>13</sup>. Ajoutons que nous trouvons peu probable que l'émergence d'une culture populaire démocratique puisse être appréhendée, comme le prétend Gérard Bouchard, comme le simple prolongement de l'expérience continentale du Nouveau-Monde<sup>14</sup>. Même en acceptant le postulat que cette expérience puisse être propice aux valeurs égalitaires, reconnaissons que ces dernières ne doivent pas être confondues avec les valeurs démocratiques qui sont beaucoup plus formelles. Dit autrement, si l'expérience du Nouveau-Monde invite à des relations sociales égalitaires, le rapport social démocratique demande un effort de mise en forme politique particulière de la relation d'égal à égal.

Il est maintenant temps de rappeler une idée, peut-être évidente, mais trop souvent oubliée : si l'avènement de la démocratie semble inévitable au XIX<sup>e</sup> siècle pour la très grande majorité des observateurs attentifs, c'est notamment parce que ceux-ci ressentent fortement les nouvelles aspirations démocratiques, même mal articulées et contradictoires, des peuples occidentaux. C'est pourquoi la mise en lumière des intérêts économiques de la bourgeoisie à promouvoir la démocratie ne suffit pas : l'histoire regorge suffisamment d'exemples qui montrent clairement que le capitalisme n'est pas incompatible avec l'autoritarisme... Cela pour dire qu'il faut également prendre en compte cette incroyable soif de liberté qui accompagne les peuples occidentaux à partir des grandes révolutions de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tentons de clarifier un malentendu : que la très grande majorité de la population n'ait pas été « révolutionnaire », qu'elle ait même été parfois franchement conservatrice, ne change rien au fait qu'à partir de ce moment, c'est tout le rapport au monde qui est complètement, et définitivement, bouleversé. C'est d'ailleurs tout le génie de Tocqueville d'avoir compris que, dans ces conditions, un retour en arrière était tout simplement impossible. En effet, sa célèbre étude faite en territoire américain ne visait pas à déterminer si la

démocratie était souhaitable, question qui n'avait tout à coup plus de sens, mais bien à comprendre comment les sociétés démocratiques à venir réussiraient à éviter le pire, soit le basculement tant redouté vers l'anarchie et le despotisme<sup>15</sup>. Comme on le sait, Tocqueville en viendra à cette idée que l'individualisme destructeur devait être combattu par la multiplication des occasions de rencontre au sein de la société civile, notamment par la forme démocratique de l'association, pour que l'intérêt général « s'impose » progressivement à chacun. C'est toute la vie sociale quotidienne qui est investie d'un nouveau rapport à la société globale lorsqu'on passe à ce que Tocqueville appelle « les siècles démocratiques ».

C'est précisément cette hypothèse d'une interdépendance étroite entre un système démocratique relevant de la longue durée et d'une vie civique relevant de la quotidienneté qui est à l'origine de ce dossier. Ce dossier sur la vie démocratique, malgré une certaine hétérogénéité qui est inévitable dans ce type d'exercice, peut être articulé autour d'une question centrale : quelle est cette « vie » démocratique qui, bien qu'elle se situe en dehors des institutions politiques traditionnelles, n'en constitue pas moins la condition d'existence même de la société démocratique contemporaine ? On nous permettra, avant de présenter les articles de ce dossier, d'orienter un peu le lecteur vers deux auteurs qui, malgré des perspectives très différentes, ont inspiré la problématique de ce numéro.

D'abord, soulignons l'apport des travaux de Robert D. Putnam qui s'est attardé, depuis un peu plus d'une décennie, à démontrer l'importance du « capital social », c'est-à-dire les réseaux sociaux qui, fondés sur la confiance et la réciprocité, se tissent au niveau des interactions sociales, pour les sociétés démocratiques. En d'autres mots, Putnam affirme que les institutions démocratiques ne peuvent fonctionner que si la société civile est riche de ressources en capital social. Partant du postulat que la confiance « lubrifie » la vie sociale, cet auteur réussit à démontrer le lien, apparemment saugrenu, entre le déclin des ligues amateurs de quilles et les difficultés structurelles du système démocratique américain au tournant du *xxi*<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

Ensuite, mentionnons les travaux de Philippe Chaniel qui s'est appuyé sur les hypothèses de Marcel Mauss à propos du don. Rejetant l'idée que le contrat social soit réduit à une simple spécification des termes de l'attribution de la violence légitime à l'autorité étatique ou une simple détermination de règles minimales permettant à chacun de poursuivre librement ses intérêts, cet auteur défend l'idée que « la démocratie repose avant tout, parce qu'elle vise à instituer une communauté d'égaux, sur la capacité des hommes à se lier les uns aux autres, à s'obliger mutuellement pour construire et habiter un monde commun »<sup>17</sup>. Plutôt que de considérer les obligations mutuelles

récioproques comme des ressources sociales qui n'attendent qu'à être « utilisées », comme le fait Putnam, Chaniel tente de leur redonner une dimension symbolique qui dépasse le paradigme utilitariste de l'intérêt et ouvre sur une éthique de la *philia*, cœur de ce qui constitue « la délicate essence de la démocratie ». Il y a là, me semble-t-il, deux perspectives qui ouvrent des pistes de recherche intéressantes pour un renouvellement de notre compréhension historique du développement d'une culture démocratique.

## PRÉSENTATION DES ARTICLES

De Tocqueville, la littérature a généralement retenu les belles pages de la *Démocratie en Amérique* témoignant d'une certaine admiration pour la culture civique et associative des Américains. Mais une fois remise dans le contexte de l'ensemble de l'œuvre, cette admiration semble profondément équivoque. Dans le premier article de ce dossier, Philippe Chaniel montre comment Tocqueville évoque, pour finalement l'écarter, l'idée que cette culture associative puisse témoigner des penchants naturels des Américains pour la démocratie. En fait, la culture associative relèverait davantage d'une morale de l'intérêt individuel se présentant, aux yeux de Tocqueville, comme un faible substitut à une véritable morale civique fondée sur une idée supérieure de la liberté. D'où le projet paternaliste d'instrumentaliser l'association afin d'élever les âmes populaires et investir cette vie démocratique décidément « trop ordinaire » de valeurs que Tocqueville va chercher dans la culture aristocratique ancienne.

Comme nous le montre l'article de Daniel Samson, l'élite coloniale en Nouvelle-Écosse a rapidement compris ce potentiel « civilisateur » de l'association. Dans la perspective « aristocratique » de cette élite, la société civile était donc moins une source de moralité qui pourrait s'opposer à l'autorité arbitraire de l'État qu'une source d'obstacles et de retards dans l'évolution d'une société bien gérée. D'où les efforts considérables des élites coloniales qui, en s'appuyant sur l'État, tenteront d'enrégimenter une paysannerie considérée comme ignorante autour de sociétés d'agriculture paternalistes. Or, malgré le contexte difficile de la colonisation, notamment parce que les solidarités locales ne peuvent bénéficier du poids de la tradition, il est remarquable que les lourdes interventions de l'élite coloniale se soient tout de même heurtées à certaines formes d'opposition. Bien sûr, cette opposition pourrait bien passer, aux yeux de l'historien pressé, comme étant une réaction bornée d'une paysannerie sourde aux belles leçons prodiguées par des réformateurs bienveillants<sup>18</sup>. Mais Samson propose plutôt d'y voir la formulation cohérente d'une perspective différente, populaire, sur ce que devait être la société rurale en Nouvelle-Écosse.

Dans son article portant sur la pétition au Québec et au Maine, Steven Watt affirme que ce « mode informel d'expression politique populaire » a un potentiel démocratique différent de celui qui a été traditionnellement valorisé par l'historiographie. En effet, on aborde généralement la pétition comme un vecteur de changement social – pétition d'indépendance, pétition des groupes marginaux revendiquant davantage de droits, etc. Mais au-delà des objectifs variés des pétitionnaires, allant de la construction d'un pont à l'indépendance politique du Bas-Canada, Watt propose donc d'analyser la pétition comme un indice du développement d'une culture démocratique au sein de la population. Cette culture démocratique que révèle la pétition, perceptible autant dans le système monarchiste bas-canadien que dans la république démocratique américaine, se manifeste dans la grande diversité des solidarités et des opinions qui circulent par cette voie informelle de communication avec l'autorité publique. D'ailleurs, le Conseil spécial ne s'y est pas trompé : aux lendemains des Rébellions de 1837-1838, ce ne sont pas seulement les instances législatives qui sont suspendues ou sévèrement contrôlées, mais également cette « voie de communication directe » entre les citoyens et l'autorité publique.

Si l'autorité publique s'est parfois méfiée de la pétition, on devine qu'elle a été encore plus craintive à l'égard de l'émeute populaire... Pour de nombreux observateurs de l'époque, l'émeute représentait, sinon la preuve de l'irrationalité de la « populace », du moins l'un des dangers les plus évidents de l'irruption des masses dans la société démocratique moderne. Malheureusement, on connaît très mal l'histoire de cette forme de protestation populaire au Québec qui n'a jamais été analysée pour elle-même<sup>19</sup>. C'est pourquoi on retrouvera, dans ce dossier, l'article de Vincent Breton sur ce qu'on a appelé, en 1854, l'émeute Gavazzi. En effet, cet article nous permet de constater les nouveaux enjeux que pose l'émeute lors de cette période cruciale de transition à la démocratie libérale canadienne (1840-1850). En plus des enjeux relatifs à la responsabilité des émeutes et la liberté d'expression, dont parle Breton, ajoutons que le problème de l'émeute nous rappelle que la démocratie s'est imposée dans le conflit, la rue devenant ici l'objet d'un affrontement entre des conceptions plébéiennes et bourgeoises de l'espace public.

Pourtant, il serait hasardeux d'interpréter le déclin progressif de l'émeute dans les mœurs politiques comme le simple résultat des efforts de civilisation de l'élite sur une population peu éduquée, qui n'aurait compris que tardivement les avantages de la discussion rationnelle au sein d'un espace public pacifié... En fait, comme le souligne Martin Petitclerc, on peut interpréter le développement des sociétés de secours mutuels comme le résultat d'une volonté consciente, de la part des classes populaires, de s'organiser autour



d'une conception exigeante de la démocratie. Bien sûr, on pourrait assimiler cette autodiscipline démocratique à la simple recherche d'une respectabilité petite-bourgeoise. Or, comme le montre l'analyse du fonctionnement des assemblées mutualistes, la discipline au sein des classes populaires joue un rôle beaucoup plus profond. En effet, cette analyse nous permet de voir « l'effort » considérable que déploient les classes populaires pour définir une forme de solidarité profondément démocratique qui s'opposerait à l'individualisme libéral bourgeois.

L'une des originalités de la mutualité a été de concilier les exigences d'une réponse à la question sociale et celles d'une solidarité fondée sur le principe démocratique. Or, comme on l'a récemment démontré, la panoplie d'innovations bourgeoises aux problèmes sociaux peut être interprétée comme autant de restrictions aux aspirations populaires démocratiques<sup>20</sup>. On assiste alors à une séparation rigoureuse entre la protection sociale, relevant essentiellement d'un rapport charitable non contractuel, et la citoyenneté. C'est le développement de ce rapport charitable, et l'amorce de son déclin, dont traite Philippe Hamman dans son article sur le paternalisme patronal à Saguemines en France. Hamman relate comment l'entreprise moderne s'y est développée en tentant d'étendre son emprise sur les formes indépendantes de solidarité communautaire, donnant naissance à une véritable ville-usine. Ainsi on assiste à une véritable articulation de la charité communautaire aux dispositifs de protection sociale mis en place par l'employeur au bénéfice de ses employés. Mais cette stratégie sera mise à dure épreuve après l'annexion à l'Allemagne et la mise en place des assurances sociales de Bismarck. S'appuyant sur l'idée nouvelle de droits sociaux, qui postule un lien étroit entre citoyenneté et protection sociale, des forces contestatrices remettront profondément en cause le paternalisme patronal tel qu'il s'était développé à Saguemines.

Finalement, l'analyse de Laurent LeGall, qui reprend des thèmes de recherche chers à Aghulon dans sa République au Village, nous permet de saisir le contexte dans lequel s'est imposé le suffrage universel pour les hommes en France à partir de 1848. On constate alors tout l'enthousiasme avec lequel les classes populaires s'investissent dans le processus électoral. Pourtant, l'implantation du système électoral est chose complexe et les ratés ne manquent pas. Or, contrairement à l'explication si commune au XIX<sup>e</sup> siècle, les ratés ne sont pas la conséquence de l'arrivée des « masses » qui menace l'idée bourgeoise d'une discussion rationnelle dans un espace public composé par des hommes indépendants de fortune et donc d'opinion. En effet, les exemples fascinants que l'auteur présente montrent clairement que les problèmes du suffrage universel sont en grande partie provoqués par les manœuvres électoralistes des élites locales et dont le citoyen protestataire est en quelque sorte

l'image inversée. En ce sens, le « déficit d'apprentissage » que l'on attribuait aux classes populaires semble ironiquement être situé chez ceux-là mêmes qui, au nom de la respectabilité, de l'indépendance et du désintéressement, résistaient farouchement au suffrage universel. . . Soulignons au passage que des parallèles évidents peuvent être faits avec ce qu'on sait de l'histoire des mœurs électorales au Québec<sup>21</sup>.

On aurait tort, finalement, de rejeter du revers de la main l'objectif de Griffiths de stimuler la conscience démocratique des citoyens actuels par une valorisation de l'histoire politique dans notre mémoire collective. Toutefois, nous croyons que ce dossier montre clairement que si l'histoire doit contribuer à la conscience démocratique des citoyens actuels, c'est moins dans la contemplation des institutions actuelles, certes gagnées au prix de luttes importantes<sup>22</sup>, que dans le rappel de ces profondes aspirations populaires, jamais réellement satisfaites, dans notre mémoire collective. C'est à cette condition nous semble-t-il que l'histoire peut revendiquer continuellement sa pertinence sociale au moment où les institutions démocratiques semblent complètement aspirées par celles du marché. N'est-ce pas finalement ce décalage entre les aspirations démocratiques et les grandes institutions modernes qui motive, encore aujourd'hui, les forces les plus vives de la société civile et dont Seattle semble avoir capturé l'esprit ?

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Je tiens à remercier Michèle Dagenais, Steven Watt et Thierry Nootens qui m'ont aidé lors des différentes étapes qui ont mené à la réalisation de ce dossier. J'ai bénéficié, lors de la rédaction de cet article, du soutien financier du CRSH (bourse postdoctorale).
2. Alain Dubuc, Georges Erasmus et John Saul, *Dialogue sur la démocratie au Canada* (sous la direction de Rudyard Griffiths), Montréal, Boréal, 2003, p. 21-22. L'Institut du Dominion est un organisme privé qui fait la promotion de l'histoire auprès de la population canadienne.
3. Peter Russel, *Constitutional Odyssey : Can Canadians Be a Sovereign People?*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.
4. Stéphane Kelly, *La petite loterie. Comment la couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997. Dans une perspective assez similaire, Marc Chevrier a également porté une attention particulière au déclin de la tradition politique républicaine au Canada et à la consolidation des institutions monarchistes coloniales au XIX<sup>e</sup> siècle. Voir Marc Chevrier, « De la monarchie en Amérique », *L'Action nationale*, vol LXXXVIII, no. 5, mai 1998, p. 87-129.
5. Stanley B. Ryerson, *1837. The Birth of Canadian Democracy*, Toronto, Francis White Publishers, 1937, p. 47. Cité dans Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-*

1838, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 45-46. Cette interprétation a été reprise récemment dans la synthèse de John A. Dickinson et Brian Young sur l'histoire du Québec. Voir *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 147.

6. Ian McKay, « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, vol. 81, no. 4, décembre 2000, p. 617-645. Pour un exemple plus approfondi de ce type d'approche, on consultera Ian Radforth, « Sydenham and Utilitarian Reform », Allan Greer et Ian Radforth (dir.), *Colonial Leviathan. State Formation in Mid-Nineteenth Century*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 64-102.

7. « The state constituted itself and most of the public sphere as masculine, making it unlikely that anyone would even ask where the mothers of Confederation were as the famous picture of Canada's birth was being painted ». Lykke de la Cour, Cecilia Morgan et Mariana Valverde, « Gender Regulation and State Formation in Nineteenth-Century Canada », Greer et Radforth (dir.), *Colonial Leviathan...*, p. 184.

8. Voir Robert Adamoski, Dorothy E. Chunn et Robert Menzies (dir.), *Contesting Canadian Citizenship. Historical Readings*, Peterborough, Ontario, Broadview Press, 2002.

9. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000.

10. Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Québec, Québec Amérique, 2002, p. 319.

11. Voir notamment Jacques Rouillard qui s'en remet essentiellement à une solidarité spontanée de classe pour expliquer le développement du syndicalisme moderne, après des décennies d'expériences brouillonnes : *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, p. 11-70. Soulignons tout de même l'appel lancé, mais oublié, par Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc dans *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique*, Québec, IQRC, 1982.

12. Le peu d'influence de la *New Labor History* dans le Québec francophone explique en bonne partie pourquoi nous avons une grande méconnaissance de la culture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour une application de cette perspective à la classe ouvrière montréalaise, voir l'étude fascinante de Peter DeLottinville, « Joe Beef of Montreal : Working-Class Culture and the Tavern », MacDowell et Radford (dir.), *Canadian Working Class History. Selected Readings*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1992, p. 245-268. Voir Peter Bischoff, *Tensions et solidarité : la formation des traditions syndicales chez les mouleurs de Montréal, Hamilton et Toronto, 1851 à 1893*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1992.

13. Il s'agit notamment de la thèse de Yvan Lamonde : « J'ai balisé l'état d'avancement d'une société dont le décollage culturel s'amorce en 1815, rate en 1836 et

s'effectue à la fin de l'Union, avant que la culture des associations et des gens de droit ne se transforme en loisirs et ne devienne une culture de classe moyenne et de masse vers 1890 », Yvan Lamonde, *Trajectoires de l'histoire du Québec*, Montréal, Fides, 2000, p. 12 (Coll. Les grandes conférences). On retrouvera également cette thèse dans Lamonde, Ferretti et Leblanc, *La culture ouvrière...* et dans Yvan Lamonde et Raymond Montpetit, *Le parc Sohmer de Montréal (1889-1919) : un lieu populaire de culture urbaine*, Québec, IQRC, 1986.

14. Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau-Monde*, Montréal, Boréal, 2000.

15. « Je n'ai même pas prétendu juger si la révolution sociale, dont la marche me semble irrésistible, était avantageuse ou funeste à l'humanité ; j'ai admis cette révolution comme un fait accompli ou prêt à s'accomplir, et, parmi les peuples qui l'ont vue s'opérer dans leur sein, j'ai cherché celui chez lequel elle a atteint le développement le plus complet et le plus paisible, afin d'en discerner clairement les conséquences naturelles, et d'apercevoir, s'il se peut, les moyens de la rendre profitable aux hommes », Tocqueville, *De la démocratie en Amérique. Tome 1*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981, p. 69.

16. Robert D. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New-York, Simon & Schuster, 2000.

17. Philippe Chanial, *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 2001, p. 15-16.

18. On retrouvera cette interprétation de l'habitant têtu et conservateur dans le livre classique de Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec : 1760-1850. Structures et conjonctures*, Montréal, Fides, 1971.

19. Au Canada anglais, voir par exemple Greg Kealey, « Orangemen and the Corporation : The Politics of Class in Toronto during the Unions of Canadas », Greg Kealey, *Workers and Canadian History*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984.

20. Voir Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2004.

21. Jean et Marcel Hamelin, *Les Mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Éditions du Jour, 1962.

22. Pour un exemple de ce type d'histoire, voir la synthèse d'Élections Canada, *L'Histoire du vote au Canada*, Ottawa, Ministère des travaux publics et services gouvernementaux Canada, 1997.